

LE QUESNOY
VILLE FORTE



VOTRE TEXTE DE PARAGRAPHE

TARIF: 2€ LA SEMAINE

STAGE SPORTIF

A LA DECOUVERTE DU SPORT EN S'AMUSANT!

DU 23 AU 27
OCTOBRE
2023

10h30-12h00

GRANDE SECTION / CP / CE1

SALLE MICHEL
BERNARD
(CENTRE
LOWENDAL)

14h00-16h00

CE2/CM1/CM2



PROGRAMME

DU LUNDI 23 AU VENDREDI 27 OCTOBRE 2023

TARIF: 2€ LA SEMAINE

Lundi 23 Octobre : Football et Athlétisme

Mardi 24 Octobre : Hockey et Basket

Mercredi 25 Octobre : Volley Ball et Badminton

Jeudi 26 Octobre : Jeux d'opposition et Handball

Vendredi 27 Octobre : Parcours Sportif et Jeux Collectifs

INSCRIPTION

Par Mail : s.dupont@lequesnoy.fr (joindre impérativement la fiche d'inscription et l'attestation d'assurance en pièce jointe)

Permanence en Mairie: Le Lundi 16 Octobre 2023
de 9h00 à 12h00

DÉROULEMENT



Lieu : Salle de sport Michel Bernard (Centre Lowendal)

Rue Juhel - 59530 LE QUESNOY-

Prévoir une bouteille d'eau avec son nom dessus





ENFANT

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE:

CLASSE :

ECOLE :

AUTORISATION

DROIT A L'IMAGE:

J'AUTORISE :

JE N'AUTORISE PAS

AUTORISATION DE SORTIE:

OUI

NON

PERSONNE AUTORISÉE
À REPRENDRE L'ENFANT

.....

.....

FAMILLE

RESPONSABLE DE L'ENFANT

.....

.....

ADRESSE POSTALE

.....

.....

N° DE SECURITE SOCIALE

.....

NUMERO DE TELEPHONE

.....

.....

ADRESSE MAIL

.....

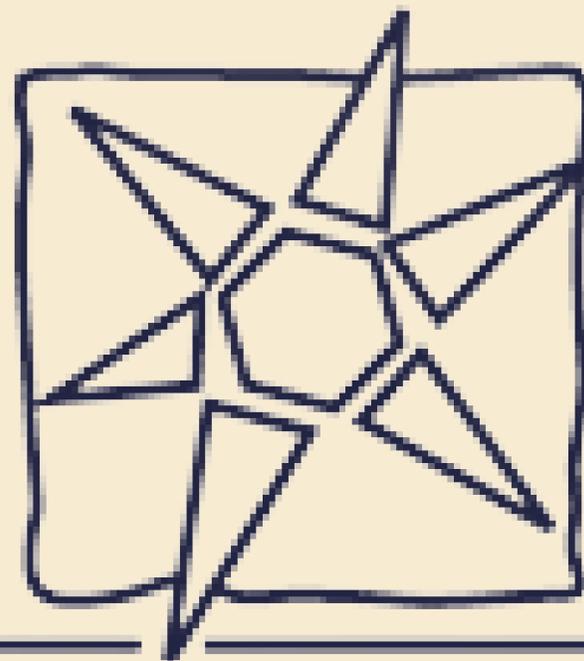
MUTUELLE :.....

**EN SOUMETTANT CE FORMULAIRE, J ACCEPTE QUE LES
INFORMATIONS SAISIES SOIENT EXPLOITEES DANS LE CADRE DE
CE STAGE SPORTIF**

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Le stage est réservé aux enfants de Le Quesnoy ou scolarisés dans les écoles de Le Quesnoy
- Si les parents ne sont pas joignables, l'organisateur a l'autorisation de prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident
- L'enfant doit être amené et confié aux animateurs présents dans la salle
- Les enfants ne sont plus sous la responsabilité des animateurs lorsque le créneau horaire est terminé
- Un mauvais comportement, ou dégradation du matériel, peut entraîner une exclusion du stage
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou dommage causé aux objets personnels
- L'inscription ne prend effet qu'après réception d'une attestation d'assurance pour les activités extra-scolaires et de la participation de 2€ (à donner le premier jour du stage dans une enveloppe au nom de l'enfant)

DATE.....SIGNATURE PRECEDEE DE LA MENTION "LU ET APPROUVE"



LE QUESNOY
VILLE FORTE